



RIVES DE PARIS

Le 19 octobre 2018

## Compte-rendu de la réunion de Bureau élargi du 18 octobre 2018

Les membres du Bureau et les administrateurs référents de régions de l'ACEF Rives de Paris se sont réunis le 18 octobre 2018 à 18 heures, dans les locaux de l'association, 76 avenue de France à Paris 13<sup>ème</sup>, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association.

- Membres du Bureau présents : Marc SAUVAT, Patrick DUCOME, Marie-Anne VIGLA, José FERNANDES, Patrice LEBAN, Pascal LEPEE.
- Membres du Bureau excusés : Laurence-Béatrice CLUZEL, Jean-Jacques SCHERCHEN.
- Administrateurs invités : Cyril DAUTRICHE, Jean-Claude KERVOT.
- Représentants de la Banque présents : Sandrine CACCAMO, Emmanuel REYNIER.

### ORDRE DU JOUR

1. Communication
2. Offre multi-avantages spécifique ACEF Rives de Paris
3. Repas des administrateurs pour le début d'année 2019
4. Soirée des partenaires 2019
5. Demandes des partenaires ACEF pour 2018
6. Agenda

#### **1. Communication :**

- **Articles sur le site internet ACEF Rives de Paris :**

Un point de situation a été fait à l'occasion d'une petite réunion de Communication précédant celle de Bureau. Les articles sont actuellement insérés par Cyril sur le site ACEF après relecture et validation (BAT – Bon A Tirer) par Patrick. En revanche, ces deux membres de la cellule Communication n'ont pas pour mission d'écrire les articles à la place des partenaires. Par défaut, c'est aux Administrateurs Référents de région, et donc en contact direct avec les partenaires de leur périmètre, qui sont en charge de ce travail si les partenaires ne le font pas.

Il a été rappelé que les articles doivent être structurés et présenter succinctement en quelques lignes le « qui, quoi, quand, où, comment » et « quelle a été l'apport / plus-value de l'ACEF Rives de Paris ». Doivent être fournies des images de bonne qualité (400 Ko minimum) et libres de droit.

Ainsi, un simple renvoi par SMS ou mail d'un lien vers une page Facebook, ou même le site du partenaire, ne pourra pas être pris en compte par l'équipe de Communication en vue d'en publier un quelconque article.

L'Administrateur Référent de région doit avoir reçu l'accord express et formel de la part du Partenaire pour que les informations et images soient libres de droits en vue de la publication en ligne d'un article sur le site de l'ACEF Rives de Paris.

Enfin, il sera rappelé aux partenaires, et pour ceux dont ce n'est pas encore transcrit dans la convention de partenariat il faudra en refaire un selon le nouveau format, leur obligation à fournir un article pour chaque action réalisée avec l'aide de notre ACEF. Faute de quoi, aucune reconduction d'aide ne pourra être réalisée ultérieurement.

- **Création et modification des pages actuelles :**

Marc demandera à la société *SeptUnSix* qu'une formation complémentaire soit délivrée à Cyril et Patrick ainsi que l'extension de leurs droits d'accès pour leur permettre de modifier l'ensemble des pages du site internet et non exclusivement celles des actualités.

- **Gestion des droits d'administration du site ACEF Rives de Paris :**

Il a été décidé que l'ensemble des droits d'administration du site devront être définitivement et intégralement abandonnés par la société *SeptUnSix* à l'ACEF Rives-de-Paris. Ils seront confiés à au moins trois personnes autres que l'actuel et unique prestataire, qui de fait les cédera à : Cyril et Patrick pour notre ACEF, ainsi que Agnès pour la BPRI. Une formation complémentaire leur sera délivrée en ce sens.

Cela fournira à notre ACEF son indépendance nécessaire et garantira la protection de toutes les données confidentielles dans le seul giron de l'ACEF.

- **Sauvegarde du site ACEF Rives de Paris :**

Action prévue au contrat initial, la société *SeptUnSix* devra nous fournir une copie de sauvegarde de l'intégralité du site internet ACEF Rives de Paris.

- **Mise en information des adhérents de l'ACEF Rives de Paris :**

Pour des raisons juridiques, renforcées avec la nouvelle loi RGPD (règlement européen sur le traitement des données personnelles), les adresses email et postales des adhérents de l'ACEF Rives de Paris ne pourront finalement être transmises par la Banque à notre ACEF.

En conséquence, la solution trouvée est d'inciter les adhérents à se connecter d'eux-mêmes sur notre site internet ACEF Rives de Paris pour y renseigner leurs informations et autorisation de contact.

Plusieurs actions ont ainsi été actées en réunion de Bureau :

- Un bandeau d'introduction sera créé sur la page d'accueil de notre site, invitant les adhérents à renseigner leurs informations en vue de la réception des Newsletters et offres Multi-Avantages spécifiques ACEF RdP ;
- L'adresse du site internet ACEF RdP sera indiquée dans les signatures de mail des conseillers de la Banque ;
- Les responsables des partenaires seront invités à communiquer sur l'existence de notre site internet et la nécessité que leurs membres adhérents de l'ACEF s'y inscrivent ;
- L'espace « Adhérents » sera créé par société *SeptUnSix* sur notre site ACEF, comme prévu à l'origine du contrat avec le fournisseur ;
- Patrick se chargera de la création d'une maquette de Newsletter ;
- Un nouveau prestataire sera à trouver pour le système d'envoi à l'ensemble des adhérents ACEF RdP.

## **2. Offre multi-avantages spécifique ACEF Rives de Paris :**

Evoquée depuis plusieurs mois, la mise en place d'une offre spécifique multi-avantages propre à notre ACEF RdP est en cours.

Des négociations sont actuellement réalisées avec des organismes capables de nous proposer le type de produits recherchés ; à l'image du fournisseur de billets de spectacles et concerts à des tarifs promotionnels travaillant déjà avec l'ADASP 91 (AIDA). Une convention sera prochainement signée avec ce dernier, mais cela supposera que nous soyons prêts de notre côté à gérer leurs promotions pour les retransmettre à nos adhérents en quasi temps réel (information renseignée sur notre site / envois personnalisés aux adhérents via leurs emails...).



Cela supposera qu'une personne soit mise en place pour assurer la gestion quotidienne de ces fichiers : la saisie des offres proposées sur notre site et réaliser des envois par mailing aux adhérents ACEF, ainsi que répondre aux questions et attentes de ces derniers. Le suivi devra être quotidien pour respecter les délais courts proposés par les fournisseurs pour ces promotions à échéances souvent très courtes.

La Banque confirme le fait qu'Agnès ne pourra pas être chargée de ce travail car ayant déjà une charge de travail à 100% sur son poste d'employée à mi-temps pour la Banque.

Il nous faudra donc trouver la personne en charge de cette mission, soit bénévole en interne de l'ACEF, soit embauchée à mi-temps par notre association.

### **3. Repas des administrateurs pour le début d'année 2019 :**

Patrice est en contact avec le colonel commandant les sapeurs-pompiers du Louvres (également président de l'association « Jour d'Histoire », partenaire de notre ACEF) qui a proposé d'organiser une visite particulière au profit des administrateurs de l'ACEF. Cela pourrait se faire à l'occasion du repas de début d'année, qui aurait lieu si possible un samedi midi.

Patrice fera un point au prochain CA avec différentes options.

### **4. Partenariats :**

Ont été survolés rapidement pour validation par le Bureau des récents partenariats signés ou montants d'aides attribuées :

- AIFIBODE (IADE IBODE - Association Ile de France des infirmiers de bloc opératoire diplômés d'état - 75) : partenariat mis en place par la Banque. Aide de 5000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- Association de Bienfaisance des Compagnies Motocycles de Paris (Gendarmerie – 75) : aide de 1000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- Comité de SKI IDF et Nord Ouest / Fédération Française de Ski (FFS - 94) : aide de 1500 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- DGGN / Equipe de France Basket militaire (PSNGB – 92) : Aide de 5000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- IFSI de la " Fondation Léonie Chaptal" de SARCELLES (95) : partenariat mis en place par la Banque. Aide de 2500 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- IFSI du Groupe Public de Santé PERRAY VAUCLUSE (91) : partenariat mis en place par la Banque. Aide de 996,48 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- IPA 91 (International Police Association - délégation Essonne de l'IPA France - 91) : aide de 3000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- Association « Jours d'Histoire » (94) : aide de 5000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- Les Nuits des Arènes (75) : aide de 5000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- SDIS 95 Val d'Oise (95) : aide de 3000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018.
- Bureau des Traditions de l'escadron ESTEREL (armée de l'air - 60) : aide de 3000 euros délivrée par notre ACEF pour l'année 2018

### **5. Agenda :**

La prochaine réunion de CA aura lieu le mercredi 21 novembre 2018 à 18h à SIRIUS.



**Questions diverses :**

- **Soirée des partenaires 2018/2019 :**

Il est confirmé qu'il n'y aura pas de soirée des Partenaires pour 2018 faute de délais suffisants après l'AG de septembre 2018.

Pour 2019, il est envisagé d'avancer la tenue de l'AG au milieu de l'année, pour faciliter l'organisation de cette soirée constituant une manifestation très importante pour notre ACEF.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script with a large loop at the bottom and a horizontal stroke extending to the right.